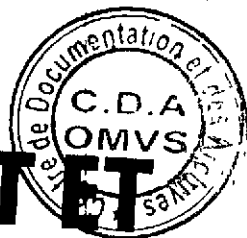


LE POINT SUR...
Economie

14574



ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lahsen Abdelmalki
Patrick Mundler

© De Boeck Supérieur s.a., 2010
Fond Jean Pâques, 4 - B1348 Louvain-la-Neuve

1^{re} édition
3^e tirage 2015

Tous droits réservés pour tous pays

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale, Paris : avril 2010
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles 2010/0074/041

ISSN 2030-207X
ISBN 978-2-8041-3132-6

UNE ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, POUR QUOI FAIRE ?

Nul ne peut ignorer les transformations que subit aujourd'hui notre environnement et les dégradations tant qualitatives que quantitatives qui affectent les ressources naturelles que nous utilisons quotidiennement : réchauffement climatique, affaiblissement de la biodiversité, érosion des sols arables, épuisement probable de certaines ressources minières ou combustibles, raréfaction de l'eau douce, etc. Autant de questions qui sous-entendent l'obligation faite désormais à l'humanité de chercher à établir un lien entre les activités de production et de consommation et un usage durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Pendant longtemps, l'économie s'est peu préoccupée des limites « naturelles » de la croissance économique. « *Les ressources naturelles sont inépuisables, car sans cela nous ne les obtiendrions pas gratuitement* », écrivait Jean-Baptiste Say dans son cours d'économie politique¹. « *Ne pouvant être multipliées ni épuisées, elles ne sont pas l'objet des sciences économiques* », ajoutait-il sans sourciller. Bien sûr, comme nous le verrons dans le premier chapitre, certains économistes s'y intéressèrent pourtant : on discuta du bien-fondé de l'hypothèse de « l'état stationnaire », on comprit l'existence de phénomènes échappant au marché (les externalités) et on réfléchit aux moyens de les traiter. Mais ce n'est que dans les trois dernières décennies du XX^e siècle que l'on prit toute la mesure de l'erreur de Jean-Baptiste Say : les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et les activités humaines peuvent les détruire ou les affecter gravement, mettant par là même en danger la survie de l'humanité. L'urgence de certains problèmes, leur irréversibilité imposèrent alors de reconsidérer la place des ressources naturelles et de l'environnement dans l'analyse économique afin de trouver le chemin d'un développement social

¹ Say Jean-Baptiste (1840), *Cours complet d'économie politique pratique*, Paris, Guillaumin, p. 68.

et économique qui soit « *soutenable* », ou *durable* pour reprendre le terme habituellement utilisé en français.

Fondamentalement, en effet, l'économie ignore tout, ou presque, de ce qui ne se traduit pas en flux monétaires. L'économie s'intéresse à la production, à la répartition et à la consommation dans leur expression marchande. Généralement, pour l'économiste, un bien n'existe pas avant d'être produit et, une fois qu'il est consommé, n'ayant plus d'utilité, sa valeur disparaît entraînant la disparition du bien.

Pourtant, pour produire, il faut certes du travail (des heures d'activité humaine, des compétences, du savoir...), du capital (de l'argent, des machines, des techniques...), mais aussi des matières premières, des ressources naturelles et de l'énergie (des minerais, de l'eau, des combustibles...) et de la terre. La spécificité des ressources naturelles est que leur création et leur destruction se traduisent en flux physiques et non en flux monétaires. Ainsi, pour produire un DVD ou un hélicoptère, on puise d'abord dans un stock (parfois non renouvelable) de ressources naturelles. Fournies « gratuitement » par la « nature », ces ressources n'ont souvent d'autre prix que celui de leur extraction. Une fois acheté, le DVD disparaît. Pour l'analyse économique, il n'existe plus. Il en est de même pour l'hélicoptère : après son achat, il est utilisé durant quelques années, puis, une fois totalement amorti, il n'a plus de valeur et disparaît à son tour. On voit bien alors la source du problème : les flux monétaires ne rendent compte que d'une partie des flux physiques. L'analyse économique ignore la nature physique de la production. Pour fabriquer DVD et hélicoptères, on utilise des ressources minières, de l'air, de l'eau et d'autres choses encore et une fois consommés, ils deviennent des déchets qui, lorsque l'on ne fait rien, mettent parfois plusieurs décennies, voire plusieurs siècles, avant d'être digérés par la nature.

La première réponse à ce problème est presque partout d'ordre réglementaire et législatif. Depuis une trentaine d'années, le droit de l'environnement s'est extraordinairement renforcé, que ce droit soit édicté dans les cadres nationaux ou au niveau international. Toutefois, d'autres progrès restent attendus pour donner aux États les moyens juridiques de s'atteler à des problèmes qui dépassent le cadre strict de leur souveraineté. En effet, ni l'eau, ni le vent, ni la biodiversité ne s'arrêtent aux frontières juridiques des pays. Le droit de l'environnement est constitué d'une multitude de conventions multilatérales que les États signataires

s'engagent à faire respecter, ce qui ne va pas sans mal lorsque l'application stricte de ces engagements accroît les contraintes qui pèsent dans le présent sur les économies ou lorsque cela se traduit par une inégale répartition des coûts entre pays partenaires.

La nature des problèmes à traiter est d'une grande diversité. Il y a tout d'abord des questions liées à la disparition possible de certaines ressources. On pense immédiatement aux combustibles fossiles (pétrole, gaz...) et à certains minerais. L'augmentation rapide des cours des matières premières à laquelle on a assisté en 2008, même si elle a été pour partie amplifiée par des pratiques spéculatives, traduit des tensions entre une demande croissante et une offre relativement rigide, conséquence de mécanismes sur lesquels l'homme n'a parfois que peu de prise. Ce déséquilibre entraîne logiquement des hausses de prix plus que proportionnelles aux variations des quantités.

Cette raréfaction n'affecte pas seulement les ressources non renouvelables. De nombreuses ressources sont exploitées à un rythme qui ne permet pas leur renouvellement. Ainsi en est-il de l'eau douce, du bois ou encore de certaines espèces de poissons (thon rouge, anchois...) qui se trouvent aujourd'hui en danger en raison de prélèvements excessifs. Ces questions sont éminemment économiques, car c'est bien leur prétendue gratuité qui autorise une gestion non durable des prélèvements réalisés.

Il y a, ensuite, des questions liées à la dégradation qualitative de notre environnement, que cette dégradation s'effectue à un niveau local ou à un niveau global. L'air que nous respirons est chargé de divers polluants issus des activités industrielles et domestiques, des transports, etc. L'eau que nous buvons est menacée par des pollutions variées issues pour l'essentiel des engrais et pesticides utilisés par l'agriculture, mais également par les divers rejets des industries et des ménages. Les terres cultivables se réduisent sous la double pression de l'urbanisation et de l'érosion. Dans certains endroits, c'est la fertilité même des sols qui est affectée par des pratiques qui n'assurent pas leur durabilité.

Tous ces phénomènes se caractérisent de surcroît par la complexité de leurs interactions et par de grandes incertitudes concernant à la fois les diagnostics proposés, leurs conséquences et les solutions à envisager. L'incertitude est partout : dans notre appréhension des stocks de ressources, dans notre connaissance des écosystèmes, dans l'évolution du progrès technique et l'évaluation de

tion dont les effets ne se feront sentir qu'à long terme? Sur quels mécanismes concrets le décideur politique peut-il s'appuyer pour améliorer la gestion des stocks de ressources naturelles?

Autant de questions posées aux économistes qui exigent d'eux des réponses qui les transportent au-delà des limites traditionnelles de leur discipline. Ce renouvellement est à l'œuvre. Il est le fait de la majorité des courants de pensée. Mais il est singulièrement le fait des économistes qui revendiquent la démarche de «l'économie écologique». Cette orientation s'est construite, depuis une vingtaine d'années, autour de quelques principes communs: le pluralisme de la valeur, le pluralisme méthodologique, l'évaluation multicritère des politiques publiques, la reconnaissance des interdépendances entre les sphères économiques, biophysique et sociale, etc. Ses représentants partagent la conviction que cette démarche est la candidate la plus crédible pour comprendre les problèmes écologiques de notre temps et tenter de leur opposer les réponses les plus appropriées³.

L'objet de cet ouvrage est donc de fournir une synthèse didactique de la façon dont l'analyse économique tente de répondre à ces questions dans le contexte d'aujourd'hui. Nous verrons, d'abord, comment les économistes ont progressivement amélioré leurs méthodes afin de mieux appréhender les caractéristiques spécifiques des ressources naturelles et tenter d'introduire ces dernières dans le champ de l'analyse économique (Chapitre 1). Nous exposerons, ensuite, les méthodes conçues par les économistes pour contourner les limites de leurs propres instruments, ainsi que les principales déclinaisons qui permettent à ces méthodes d'être utilisées à des fins de mesure et d'évaluation des biens environnementaux, qu'elles soient monétaires ou non monétaires (Chapitre 2). Les développements précédents offriront la matière nécessaire pour s'arrêter sur la notion de développement durable. Au-delà des débats soulevés par cette notion, nous nous intéresserons aux espoirs et difficultés suscités par les nombreux programmes mis en œuvre aujourd'hui dans des contextes qui vont des communautés locales aux grandes organisations internationales (Chapitre 3). Le chapitre suivant s'attellera aux politiques publiques dédiées à la protection de l'environnement. Il explorera

³ Cowdy John et Erickson Jon D. (2009), «La démarche de l'économie écologique», *Étopia*, n° 4, avril, pp. 89-116. Voir aussi Bergh Jeroen C.J.M. (van den) (2000), «Ecological economics: themes, approaches, and differences with environmental economics», *Regional Environmental Change*, vol. 2, pp. 13-23.

Introduction générale

Une économie de l'environnement et du développement durable, pour quoi faire?	5
---	---

CHAPITRE 1

La prise en compte des ressources naturelles et de l'environnement dans la pensée économique

1. Des physiocrates aux auteurs classiques: le rôle de la nature dans la création de richesses	12
1.1 <i>Les physiocrates et la primauté de la nature</i>	12
1.2 <i>Les classiques et la thèse de «l'état stationnaire»</i>	13
2. Les ressources naturelles chez les auteurs néoclassiques	15
2.1 <i>Les néoclassiques. valeur, rente et prix.</i>	15
2.2 <i>Harlod Hotelling: la relation entre rente et rareté</i>	17
3. Externalités et biens publics: une approche économique de l'environnement reposant sur les déficiences du marché. . .	19
3.1 <i>L'approche de Arthur Cecil Pigou: la taxation des effets externes négatifs.</i>	20
3.2 <i>Coût social et réciprocité des externalités chez Ronald H Coase.</i> . .	24
4. Épuisement des ressources naturelles et dégradation de l'environnement: la croissance en question.....	27
4.1 <i>Les hypothèses du modèle du rapport Meadows</i>	28
4.2 <i>Trouver le chemin d'une croissance plus qualitative.</i>	30
4.3 <i>La décroissance comme seul recours?</i>	34

CHAPITRE 2

L'évaluation économique de l'environnement: outil d'aide à la décision publique

1. La difficile mesure de la valeur de la nature.	38
1.1 <i>Les différentes valeurs attachées à l'environnement.</i>	39
1.2 <i>L'évaluation monétaire des biens environnementaux.</i>	41
1.3 <i>Différentes approches pour la prise de décision</i>	47
2. L'actualisation à l'épreuve de l'évaluation économique de l'environnement.	49

3. La mise en œuvre des évaluations monétaires : les cas du carbone et de la biodiversité	55
3.1 <i>Le coût du carbone, entre calcul économique et décision politique</i> ..	55
3.2 <i>La difficile mesure de la valeur de la biodiversité</i> ..	58
4. Se passer de l'évaluation monétaire : les méthodes d'évaluation physiques	
4.1 <i>L'analyse du cycle de vie (ACV)</i> ..	63
4.2 <i>Le bilan carbone</i> ..	64
4.3 <i>L'empreinte écologique</i> ..	66
	67

CHAPITRE 3

**Le développement durable: pluralité des interprétations
et difficultés de mise en œuvre**

1. Le développement durable en débat	70
1.1 <i>Le développement est-il « durable » ou « soutenable » ?</i> ..	71
1.2 <i>Le développement durable comme cadre de référence commun</i> ..	74
2. Le développement durable : une variété de doctrines et de propositions	76
2.1 <i>La nature et les ressources naturelles comme composantes du « capital » et comme facteurs substituables</i> ..	76
2.2 <i>Les composantes de la nature : des actifs spécifiques</i> ..	79
3. Le développement durable au Nord et au Sud	82
3.1 <i>Le développement durable au Nord : les initiatives locales à l'hon- neur</i> ..	82
3.2 <i>Le développement durable dans les enjeux des relations Nord-Sud</i> ..	85
3.3 <i>La dialectique de la pauvreté et de l'environnement : retour sur une polémique</i> ..	89
4. Vers une perception globale des problèmes de développement ..	92
4.1 <i>Le développement doit être intégré et intégral</i> ..	92
4.2 <i>Vers un nouveau paradigme de développement</i> ..	94

CHAPITRE 4

Les politiques de l'environnement et du développement durable

1. Les politiques économiques : fiscalité environnementale et droits à polluer échangeables.	98
1.1 <i>Les outils d'une fiscalité « verte »</i>	99
1.2 <i>La privatisation de l'environnement : les marchés de droit à polluer</i> .	103
2. Autoriser ou interdire : les politiques réglementaires, leur portée et leurs limites	109
2.1 <i>Les critiques des économistes à l'encontre de la réglementation</i> ...	109
2.2 <i>Les atouts de la réglementation</i>	110
2.3 <i>Une grande variété de pratiques réglementaires</i>	111
3. Développer le sens civique : les politiques reposant sur le choix volontaire des agents.	113
3.1 <i>La norme ISO 14001</i>	114
3.2 <i>La démarche de haute qualité environnementale (HQE) dans le secteur de la construction</i>	115
3.3 <i>Les écolabels</i>	116

CHAPITRE 5

Stratégies d'entreprise et environnement

1. L'entreprise, le marché et l'environnement.	122
1.1 <i>L'entreprise contre l'environnement ? Une question d'angle d'attaque</i>	123
1.2 <i>Environnement et compétitivité</i>	125
2. Les effets macroéconomiques des « éco-activités » : vers un capitalisme vert ?	126
2.1 <i>Environnement et dynamique industrielle : l'exemple de l'automobile</i>	126
2.2 <i>Progrès technologiques, incertitude scientifique et risques : l'exemple des biotechnologies</i>	128
2.3 <i>Environnement et emploi</i>	132
3. La montée en force de la RSE et le risque du greenwashing.	134
3.1 <i>Une préoccupation qui n'est pas neuve</i>	134
3.2 <i>Les ambitions et les ambiguïtés de la RSE</i>	135

Présentation de cinq auteurs dont les apports à l'économie de l'environnement ont été décisifs	183
1. Alfred Marshall	183
2. Arthur Cecil Pigou	184
3. Ronald H. Coase	185
4. John H. Dales	187
5. Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994)	189
Questions de réflexion	191
Évaluation des connaissances	193
1. Questionnaire à choix multiple (QCM)	193
2. Corrigé	200
Bibliographie générale	201
Index des principaux termes utilisés	205
Index des auteurs cités	211
Liste des tableaux, graphiques et encadrés	213

3 3	<i>La protection de l'environnement source de comportements opportunistes</i>	139
3 4	<i>Mobilité géographique des capitaux, (dé)localisations industrielles et environnement</i>	142

CHAPITRE 6

Mondialisation des économies et environnement: des relations d'une fausse simplicité

1.	Les institutions internationales et l'environnement: des affrontements irréductibles?	146
1.1	<i>L'environnement, une dimension de la mondialisation.</i>	147
1.2	<i>L'intervention des institutions internationales est marquée par un « dualisme » persistant.</i>	147
2.	La mondialisation des échanges et la logique de l'OMC: des menaces pour l'environnement?	150
2.1	<i>Certaines règles du commerce international sont incompatibles avec la protection de l'environnement</i>	150
2.2	<i>Des modulations importantes qui tempèrent les principes de base du commerce</i>	154
2.3	<i>Les ambiguïtés inhérentes à l'OMC elle-même en tant qu'organisation multilatérale</i>	159
3.	La mondialisation des modes de vie: une menace pour les ressources de la planète?	161
3 1	<i>Les écarts de consommation Nord-Sud entretiennent la pauvreté et détériorent l'environnement</i>	162
3 2	<i>La mondialisation contre l'environnement: un slogan simpliste</i>	166
3 3	<i>L'impact de la mondialisation sur l'environnement: les affrontements théoriques autour du modèle Grossman-Krueger.</i>	169
4.	La coopération internationale en matière d'environnement	173
4.1	<i>Coopération et responsabilité partagée en matière de protection de l'environnement.</i>	173
4.2	<i>Le droit international et les enjeux de protection de l'environnement</i>	175
	Conclusion	179
	Biographies	183